

# Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent

Zohor Djider, division Études sociales, Insee

**A**ujourd'hui, les jeunes filles accèdent plus souvent que les garçons au baccalauréat et à l'enseignement supérieur, mais elles restent moins nombreuses dans les filières les plus cotées. Les femmes prennent leur indépendance plus jeunes que les hommes. L'espérance de vie plus courte des hommes est une cause de la solitude des femmes aux âges avancés. Sur le marché du travail, la place des femmes s'est affirmée mais des inégalités subsistent : taux de chômage plus élevé, temps partiel plus fréquent, salaires plus faibles...

Les hommes restent largement majoritaires dans les plus hautes strates des hiérarchies y compris dans la vie politique. C'est dans les instances locales que la proportion des femmes élues est la plus élevée.

Au dernier recensement, 30 millions de femmes et 28 millions d'hommes vivaient en France métropolitaine. De la naissance jusqu'à l'âge de 28 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles. En revanche, les femmes représentent les deux tiers des plus de 75 ans. Après 50 ans, la solitude touche majoritairement les femmes : la surmortalité masculine

aux âges élevés est renforcée par les écarts d'âge entre conjoints.

Les filles quittent plus tôt que les garçons le domicile parental. Entre 20 et 24 ans, elles sont 47 % à vivre chez leurs parents contre 64 % des jeunes hommes, et 17 % d'entre elles vivent en couple sans enfant. Entre 25 ans et 30 ans, l'écart demeure.

A partir de 30 ans, la vie en couple concerne aussi bien les hommes que les femmes. Néanmoins, 11 % des femmes de 30 à 45 ans élèvent seules leurs enfants contre 1,4 % des hommes (tableau 1).

Au-delà de 45 ans, les hommes vivent plus souvent en couple avec des enfants. En effet, ils fondent une famille plus tardivement et, en cas de rupture, reprennent plus rapidement une vie en couple.

Au-delà de 75 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses à cohabiter avec une ou plusieurs générations et vivent aussi plus fréquemment en collectivité : en 1999, 12 % d'entre elles sont dans une institution contre 6 % des hommes.

## De plus en plus de femmes sur le marché du travail

En mars 2001, 80 % des femmes entre 25 et 49 ans sont actives contre 95 % des hommes au même âge. Alors que ce taux progresse régu-

### ① Mode de vie des femmes et des hommes selon l'âge

En %

	chez les parents		seul		vit en couple sans enfant		vit en couple avec enfants		parent d'une famille monoparentale		Autres (1)	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
moins de 25 ans	86,6	90,6	3,9	3,2	3,8	1,7	1,4	0,5	0,5	0,0	3,8	4,0
25 - 30 ans	15,0	29,1	15,4	18,0	27,3	25,6	32,7	19,6	4,9	0,3	4,6	7,4
30 - 45 ans	3,0	7,6	8,2	13,5	8,6	11,0	66,9	61,6	10,9	1,4	2,5	4,9
45 - 60 ans	1,1	2,2	11,8	11,5	32,7	27,2	42,2	52,1	9,4	2,4	2,8	4,6
60 - 75 ans	0,3	0,5	27,3	13,2	53,7	64,7	8,2	15,1	4,6	1,2	5,8	5,3
75 ans et +	0,0	0,0	48,4	20,0	23,9	62,8	1,5	5,2	4,5	1,4	21,6	10,6
<b>Ensemble</b>	<b>27,4</b>	<b>33,8</b>	<b>14,7</b>	<b>10,4</b>	<b>20,8</b>	<b>22,0</b>	<b>26,1</b>	<b>27,6</b>	<b>5,6</b>	<b>1,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>

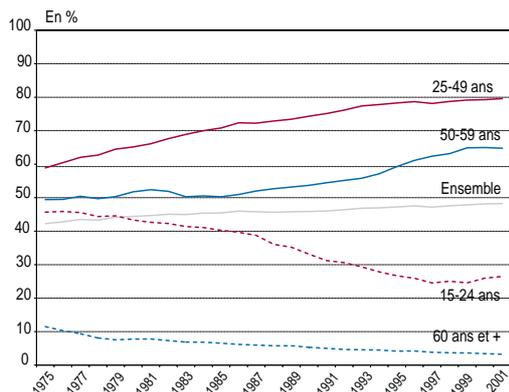
(1) : Vit dans un ménage de plusieurs personnes ou en collectivité

Lecture : Sur 100 femmes de moins de 25 ans, 87 vivent chez leurs parents.

Champ : France métropolitaine.

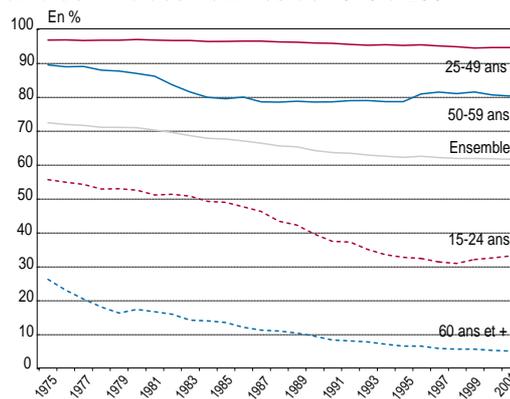
Source : Recensement de la population de 1999, Insee

### ① Taux d'activité des femmes de 1975 à 2001



Source : Enquêtes Emploi, Insee

### ② Taux d'activité des hommes de 1975 à 2001



Source : Enquêtes Emploi, Insee

lièrement pour les femmes, il tend à diminuer légèrement pour les hommes (*graphiques 1 et 2*). Au-delà de 50 ans, les taux d'activité des hommes et des femmes n'ont cessé de se rapprocher depuis 1975. Dans un premier temps, jusqu'en 1985, le taux d'activité des hommes a baissé d'environ 10 points, tandis que celui des femmes restait stable (légèrement supérieur à 50 %). Dans la période suivante, alors que le taux d'activité masculin est resté stable, celui des femmes a augmenté régulièrement. En 2001, entre 50 et 59 ans, 65 % des femmes et 80 % des hommes sont actifs. L'écart des taux d'activité est ainsi passé en vingt-cinq ans de 40 points à moins de 16 points.

Un quart des femmes et un tiers des hommes sont actifs avant 25 ans. Jusqu'en 1995-1996, ces taux ont diminué régulièrement en raison de l'allongement des études puis se sont stabilisés. Le taux d'activité plus faible des jeunes filles s'explique en partie par la durée plus longue de leurs études.

### Souvent à temps partiel

En 2001, 12 millions de femmes sont actives : 10,6 millions ont un emploi et

1,3 million sont au chômage. Leur taux de chômage est ainsi de 10,7 % contre 7,1 % pour les hommes. En outre, 8,5 % des femmes occupent un emploi à temps partiel alors qu'elles souhaiteraient travailler davantage, contre seulement 2 % des hommes. Un tiers des emplois occupés par les femmes sont à temps partiel. Pour la majorité d'entre elles cette situation résulte d'un choix (*tableau 2*). Vie professionnelle et vie familiale s'articulent différemment selon que la femme est mariée ou ne l'est pas, et si elle a ou non des enfants. Ainsi en 2001, 80 % des femmes vivant en couple et ayant un ou deux enfants sont actives, contre 73 % en 1990. A partir de trois enfants ayant tous au moins 3 ans, l'activité féminine baisse (64 %) et le temps partiel augmente : en 2001, 30 % de ces femmes travaillent à temps complet, 26 % à temps partiel et 8,4 % sont au chômage.

Selon un rapport du conseil d'analyse économique sur l'égalité entre femmes et hommes, le fait pour une femme d'avoir des enfants est corrélé avec un taux de chômage plus élevé, toutes cho-

ses égales par ailleurs : quand elles ont un ou deux enfants, leur probabilité d'être au chômage augmente d'un ou deux points ; avec trois enfants ou plus l'écart est de cinq points. Les hommes sont dans une situation inverse : le fait d'avoir un ou deux enfants (mais pas plus) diminue le taux de chômage de l'ordre de 2 ou 3 points par rapport à la moyenne.

### Des salaires plus faibles pour les femmes

Dans le secteur privé et semi-public, en 2000, le salaire net moyen des femmes travaillant à temps complet est égal à 82 % de celui perçu par les hommes. Cet écart s'explique en partie par des différences de qualification des emplois occupés. Même si, sur longue période, l'écart des rémunérations tend à se réduire, les femmes continuent à occuper, en 2000, une plus grande proportion de postes moins qualifiés (*tableau 3*). Plus les salaires sont élevés, plus les écarts entre hommes et femmes

### ② Répartition de la population active

	En %	
	Femmes	Hommes
Chômeurs	10,7	7,1
Actifs occupés :		
- Temps complet	62,2	88,2
- Temps partiel :	27,1	4,7
dont : sous-emploi	8,5	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête emploi 2001, Insee

### ③ Salaires nets annuels moyens par catégorie professionnelle. Secteur privé et semi-public

	2000		Rapport des salaires Femmes/Hommes (en %)
	Femmes	Hommes	
Cadres	31 690	41 940	76
Professions intermédiaires	19 290	22 380	86
Employés	14 420	15 770	91
Ouvriers	12 540	15 390	81
<b>Ensemble</b>	<b>17 440</b>	<b>21 390</b>	<b>82</b>

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Déclarations annuelles des données sociales, DADS, Insee

s'accroissent : ainsi le premier décile des salaires féminins est inférieur de 8 % à celui des salaires masculins, le salaire médian féminin est de 12,4 % inférieur au salaire médian des hommes, enfin au niveau du 9<sup>e</sup> décile l'écart est de 26 % en défaveur des femmes. En 1999 parmi les salariés travaillant à temps complet dans le secteur privé et semi-public, près de 20 % des hommes et 10 % des femmes percevaient un salaire supérieur à 27 335 euros. Dans la Fonction publique d'État, les écarts de salaire entre femmes et hommes sont un peu moins forts : (le rapport des salaires moyens femmes/hommes s'élève à 86 % en 1999). Toutefois, comme dans le secteur privé, c'est au sein du groupe des cadres que les écarts entre femmes et hommes sont les plus marqués.

### Enseignement général et études supérieures pour les filles

Les taux de scolarisation au-delà de l'âge de l'enseignement obligatoire sont plus élevés pour les filles que pour les garçons. En effet, au moment de leur orientation, les garçons choisissent davantage la filière d'apprentissage, tandis que les filles se décident plutôt pour des études secondaires longues et des études supérieures. À la rentrée 2000-2001, à 18 ans, 83 % des filles sont scolarisées contre 78 % des garçons ; 37 % des filles et 27 % des garçons sont dans l'enseignement supérieur. Dans l'enseignement public relevant du ministère de l'Éducation nationale, à l'issue de la troisième, 68 filles sur 100 poursuivent des études dans l'enseignement général pour 57 garçons. Plus d'un tiers des garçons s'orientent vers un BEP ou un CAP, contre un quart des

filles. Le constat est analogue à l'issue de la seconde (*tableau 4*).

Quelle que soit la filière retenue, BEP ou CAP, et le niveau, troisième ou seconde, les spécialités majoritairement suivies sont très différentes pour les filles et pour les garçons : les filles s'orientent vers des activités de services, très concentrées autour de quelques axes : secrétariat, comptabilité, vente et action marchande, sanitaire et social ; les garçons se tournent davantage vers des métiers techniques : électronique, maintenance automobile, etc..

### Moins de filles dans les filières du supérieur les plus cotées

Après un baccalauréat général ou technologique, les filles s'inscrivent moins souvent que les garçons dans les principales filières post-baccalauréat (84 % contre 91 % en 2000-2001). Cela ne les empêche pas d'être plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement supérieur, grâce à un taux de réussite au baccalauréat plus élevé (82 % contre 77 %). La différence est plus marquée pour la filière technologique que pour la filière générale. Les garçons, plus souvent dotés d'un baccalauréat scientifique, s'orientent deux fois plus souvent que les filles vers les classes préparatoires aux grandes écoles. Lorsqu'ils proviennent des filières technologiques, près des deux tiers des garçons privilégient les filières à finalité professionnelle (IUT et STS), contre moins de la moitié des filles. En revanche, les filles, qu'elles soient issues de l'enseignement général ou de l'enseignement technologique, s'orientent plus fréquemment que les garçons vers l'enseignement universitaire. Au sein de l'université, les filles se retrouvent majoritaires dans les disciplines littéraires et minoritaires dans les

disciplines scientifiques : elles représentent 74 % des étudiants en langues, 73 % en lettres, sciences du langage et arts, 34 % en sciences, 19 % en sciences et technologie. Enfin, s'agissant des filières souvent considérées comme les plus prestigieuses, les filles ne représentent que 23 % des effectifs des grandes écoles d'ingénieurs (*tableau 5*).

### Les filles plus diplômées à la sortie du système éducatif

Au cours de la décennie 90, chaque année, 700 000 jeunes sortent du système éducatif. Les sortants sans qualification constituent 8 % de chaque génération de sortants, soit environ 60 000 personnes ; cette proportion est stable sur la période récente, et l'écart est faible, de l'ordre d'un point, entre filles et garçons. Par contre, les écarts se creusent pour les niveaux d'éducation supérieurs : parmi les sortants de formation initiale en 1999, 29 % des filles et 27 % des garçons ont un niveau égal au baccalauréat, et 44 % des filles et 32 % des garçons ont un niveau Deug ou

### 5 Effectifs des écoles d'ingénieurs (rentrée 2000-2001)

En %

	Part des femmes
<b>Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale :</b>	
Instituts nationaux des sciences appliquées (INSA)	30,2
Écoles universitaires	25,5
Autres écoles	16,9
Écoles indépendantes des universités	19,2
École nationale des arts et métiers (ENSAM) et assimilées	10,5
Écoles nationales d'ingénieurs (ENI)	6,8
<b>Ensemble</b>	<b>22,9</b>
<b>Écoles publiques sous tutelle d'autres administrations :</b>	
Agriculture et Pêche	57,4
Emploi et solidarité	37,5
Ville de Paris	25,6
Équipement, Transport, Tourisme	23,0
Industrie	22,4
Télécommunications	14,8
Défense	13,6
<b>Ensemble</b>	<b>28,9</b>
<b>Écoles privées</b>	<b>19,6</b>
<b>Ensemble des écoles d'ingénieurs</b>	<b>23,0</b>

### 4 Orientation des élèves à l'issue d'une classe de troisième (rentrée 2000-2001)

En %

Type d'orientation	Filles	Garçons	Part des filles
1 <sup>er</sup> cycle ordinaire	6,7	7,1	50,5
2 <sup>d</sup> cycle général et technologique	67,8	57,4	56,1
BEP	22,2	31,0	43,7
CAP	2,9	3,8	44,7
Enseignement adapté	0,4	0,5	44,1
Autres	0,1	0,1	49,5
<b>Ensemble (effectifs)</b>	<b>296 228</b>	<b>273 479</b>	<b>52,0</b>

Champ : France métropolitaine et Dom - Enseignement public, ministère de l'Éducation Nationale.  
Source : ministère de l'Éducation nationale, DPD

Champ : France métropolitaine  
Source : ministère de l'Éducation nationale, DPD

plus. La part des femmes ayant poursuivi leurs études au-delà du Deug pour obtenir un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle a très rapidement progressé (17,8 % en 1994 et 24,9 % en 1999) alors que le taux est resté constant (autour de 19 %) pour les garçons sur la même période (tableau 6).

### Postes supérieurs, représentation politique : peu de femmes

Si les femmes représentent aujourd'hui 45 % de la population active, elles sont moins nombreuses à accéder aux plus hautes strates des hiérarchies professionnelles.

Dans les entreprises du secteur privé, en 2001, les femmes représentent 24 % de l'encadrement (soit 1,7 million de femmes), ce qui est une progression notable puisque dix ans auparavant leur part s'élevait à 19 %. Dans la Fonction publique, les femmes sont majoritaires (55 %) mais encore très peu présentes dans les emplois de direction (14 % en 2000 pour l'ensemble des emplois de direction et d'inspection, 11 % pour les emplois laissés à la décision du gouvernement). Néanmoins la progression est sensible, puisque dix ans auparavant, la part des femmes était de 9 % au lieu de 14 % dans les emplois de direction et d'inspection, et de 3 % au lieu de 11 % dans les emplois laissés à la décision du gouvernement.

En 1999, sur l'ensemble des 178 000 chercheurs, 25 % sont des femmes. Les chercheurs se répartissent à part égale entre recherche et développement dans le secteur public et en entreprise (autour de 66 000) ; les chercheuses sont nettement plus nombreuses dans la recherche publique (28 700) que dans le secteur privé (15 600).

En 1998, un créateur d'entreprise sur trois est une créatrice. La proportion de femmes créatrices d'entreprises est

élevée dans le commerce (34 %) et les services aux particuliers (25 %), elle est très faible dans la construction (5 %) ou les transports (2 %).

Après plus de cinquante ans d'exercice du droit de vote, les femmes sont encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique alors qu'elles constituent 55 % de l'électorat.

La part des femmes parmi les élus aux élections législatives augmente à partir de 1978 pour atteindre 11 % en 1997. Aux élections locales, la part des femmes élues est plus forte qu'au niveau national et progresse rapidement. Depuis les élections municipales de 2001, la loi sur la parité politique impose des listes mixtes alternant des candidats hommes et femmes dans les communes de 3 500 habitants ou plus. Son impact a été important. La proportion de femmes conseillères municipales est passée de 25 % en 1995 à 50 % en 2001 dans ces communes. En revanche, le nombre et la part des femmes parmi les maires restent beaucoup plus limités : 7 % des maires des communes de 3 500 habitants ou plus sont des femmes, soit deux points de plus qu'en 1995.

### Bibliographie

Cet Insee première est une synthèse mise à jour de l'ouvrage : « **Femmes et Hommes - Regards sur la parité** », (édition 2001) réalisé par l'Insee avec le concours des services statistiques des ministères concernés.

La soixantaine de tableaux mis à jour seront en ligne le 08 mars 2002 sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

« L'égalité entre hommes et femmes : où en sommes nous ? », in *Rapports CAE*, n° 15 : « Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques », 1999, La Documentation Française.

« Les salaires dans les entreprises en 2000 : des salaires horaires toujours dynamiques », *Insee première*, n° 833, mars 2002.

## 6 Sorties du système scolaire : répartition par niveau et par année de sortie

En %

	1994	1999
Effectifs des sortants	667 000	740 000(1)
Part des femmes parmi les sortants	0,45	0,48
<b>Femmes</b>		
Niveau I et II (licence, maîtrise ou DEA, DESS)	17,8	24,9
Niveau III (Bac + 2)	19,2	19,0
Niveau IV (Baccalauréat)	31,5	29,0
Niveau V (CAP-BEP)	22,9	19,3
Niveau VI, V bis (sans qualification)	8,5	7,9
<b>Hommes</b>		
Niveau I et II (licence, maîtrise ou DEA, DESS)	19,3	18,2
Niveau III (Bac + 2)	14,4	13,6
Niveau IV (Baccalauréat)	28,2	26,8
Niveau V (CAP-BEP)	30,0	33,4
Niveau VI, V bis (sans qualification)	8,0	8,0

(1) Pour l'année 1999, ce chiffre est estimé seulement à partir de l'enquête Emploi et n'a pas été confronté avec les statistiques du ministère de l'Éducation nationale.

Source : ministère de l'Éducation nationale, DPD et enquête emploi, Insee

« Les salaires des agents de l'Etat en 2000 », *Insee première*, n° 818, décembre 2001.

« Les écarts de revenu salarial entre hommes et femmes en début de carrière », *Insee première*, n° 801, août 2001.

« Des ménages de plus en plus petits », *Insee première*, n° 789, juillet 2001.

« 74 millions de personnes vivent seules en 1999 », *Insee première*, n° 788, juillet 2001.

« Enquête sur l'emploi de mars 2001 - La plus forte hausse de l'emploi se poursuit », *Insee première*, n° 785, juin 2001.

*Notes d'information*, ministère de l'Éducation nationale, DPD.

*Repères et références statistique, édition 2001*, ministère de l'Éducation nationale, DPD.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2002

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

**Direction Générale :**  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
**Directeur de la publication :**  
Paul Champsaur  
**Rédacteur en chef :**  
Daniel Temam  
**Rédacteurs :** J.-W. Angel,  
R. Baktavatsalou, C. Dulon,  
A.-C. Morin, B. Ouvré  
**Maquette :** Martine Maciet  
Code Sage IP02834  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2002

